

# Le Sonderbund

Autor(en): **Revel, Cyprien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **44 (1939)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684805>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# LE SONDERBUND

vu par Cyprien REVEL

Membre du Directoire fédéral.

---

L'incertitude des temps actuels — le marasme économique, les horreurs des guerres civiles ou de conquête, la lutte sournoise ou même ouverte entre les régimes, ne sont pas sans marquer de leurs empreintes la politique de notre pays. Le voulant ou non, il subit l'influence des événements qui se déroulent autour de lui, comme aussi les États environnants réagissent, chacun à sa façon, aux répercussions de la politique de leurs voisins. Ce n'est pas la première fois que nous éprouvons le contre-coup des crises troublées qui secouent le monde. L'histoire est là pour nous l'enseigner ; l'expérience n'est point nouvelle. Sans vouloir remonter aux sources de notre histoire nationale, songeons seulement aux bouleversements politiques par où nos pères ont passé depuis la chute de l'ancien régime au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans l'espace de 50 ans, ils ont subi avec intensité la contagieuse effervescence de l'esprit politique en Europe et certains événements, comme le Sonderbund, ont eu leur répercussion bien au delà de nos frontières<sup>(1)</sup>.

La révolution de juillet 1830 en France, victorieuse de la réaction, engendra un si puissant dynamisme des idées libérales que rien désormais ne pouvait entraver leur marche en avant. D'emblée, le clairvoyant Charles-Victor de Bonstetten vit dans cet événement «le début d'une ère nouvelle» et Xavier Stockmar, remué par cette «commotion électrique», substitua, dès cet instant, la politique aux paisibles études et décida de secouer le joug du système de la Restauration pour s'engager joyeusement dans la voie de la Régénération.

---

<sup>(1)</sup> *Dierauer Johannès.* — Histoire de la Confédération Suisse. Vol. V. Livre XII. Ouvrage traduit de l'allemand par Aug. Reymond. Lausanne, Payot 1919. (Voir également ses notes bibliographiques.)

*Bessire P. O.* — Histoire du Jura Bernois et de l'ancien Evêché de Bâle. Chez l'auteur à Porrentruy. 1935. Livres X et XI.

*Dufour.* — Campagne du Sonderbund. Sayons éd. 1876.

*Kern.* — Souvenirs politiques. Berne 1887.

Or, tandis que «l'homme du Jura», avec son ami Auguste Quiquerez et ses adeptes, cernait, le 10 janvier 1831, le grand-bailli de Moutier, à la barricade de Courrendlin et l'obligeait à battre en retraite, pendant que celui de Delémont était mis à pied, ce même jour, un autre bon Jurassien, plus pacifique, il est vrai, représentait, aux côtés de Jean Amédée Watt, les patriotes de l'ancien Evêché à l'assemblée des notables convoquée par les frères Schnell de Berthoud, dans l'église de Münsingen, afin d'arriver à doter le pays d'une charte fondée sur les nouveaux principes. C'était Cyprien Revel, arraché, lui aussi, par la politique, à ses paisibles occupations pédagogiques.

Né en 1805 à La Neuveville dont son père, originaire des vallées vaudoises du Piémont, obtint la bourgeoisie en 1816, Cyprien Revel avait fait ses humanités à Berne et suivi des cours à la faculté de droit à Paris. A son retour à La Neuveville, il y prit femme et dirigea le pensionnat fondé par ses parents (2).

Il est vrai que Revel ne fit pas partie de la Constituante de 1831 comme Stockmar, Watt et Neuhaus, mais depuis l'assemblée mémorable de Münsingen, il suivit avec intérêt le mouvement de la Régénération et fut l'instigateur de la suppression des confréries à La Neuveville. En 1838, il fut élu Président du Tribunal dans son district, mais comme il avait goûté de la politique, il abandonna bientôt cette charge tranquille pour le mandat plus remuant de député à la Constituante de 1846, dont il fut le secrétaire de langue française. Le vendredi 28 août, le nouveau Grand Conseil à majorité radicale — présidé provisoirement par le Président de la Cour Suprême Fuchs, devenu le jour même Président du Gouvernement, — le nomma Conseiller d'Etat (3).

Revel — il faut l'avouer ici, — n'a joué qu'un rôle secondaire au Gouvernement bernois comme au Vorort fédéral, dont il ne fit partie, du reste, que pendant une période. Ceci tenait plus à son caractère modeste et réservé qu'à ses compétences in-

(2) *Germiquet J.* — Neuveville et ses habitants. Porrentruy. Impr. et librairie Victor Michel. 1888, p. 49.

*Gros Ad. et Schnyder Ch.-Ls.* — Histoire de la Neuveville. p. 88-9.

*Berner Zeitung.* — No 209. 42e année du 25 août 1886.

*Berner Schulblatt.* — No 37 du 11 septembre 1886. p. 192 et 194.

*Amweg Gustave.* — Bibliographie du Jura bernois. Porrentruy «Le Jura» 1928. p. 130, 163, 235, 394, 403, 498, 511, 683.

Son père, Cyprien Revel, fils de Michel, avait épousé Marie-Elisabeth-Henriette Landolt de la Neuveville.

Revel épousa le 12 août 1830 Adelaïde-Emilie Bourguignon, de la Neuveville.

(3) Protocoles du Grand Conseil bernois 1846. Nos 21, 25 et 26.

contestables. Mais si sa personnalité fut moins marquante en politique que celle de collègues comme Ochsenbein, Stämpfli et Stockmar, il n'en était pas moins un partisan intelligent et cultivé des idées libérales avancées. Il savait les défendre, parfois même avec un enthousiasme de sectaire, sans se départir d'un langage mesuré et clair, qui lui valut toujours l'estime de ses adversaires politiques. N'est-ce point un devoir de ne pas laisser s'évanouir dans l'oubli le souvenir de ce citoyen respectable par son patriotisme et ses aspirations, en regroupant les passages de la correspondance qu'il a laissée, où il retrace sur le vif les événements importants qui se déroulèrent pendant son court séjour à Berne, mais dont la portée fut si considérable que ces quelques années valent certes plus qu'une longue période sans secousses. On peut regretter qu'il n'ait pas tenu des notes journalières, comme son collègue, le docteur Rudolf Schneider<sup>(4)</sup>, car plusieurs de ses lettres ont disparu. Il n'en reste que deux petites liasses incomplètes<sup>(5)</sup>. C'est la récolte de ces impressions éparses et sans suite que nous publions, n'ayant point la prétention de retracer l'histoire du Sonderbund sous tous ses aspects et avec toutes ses conséquences.

Le 31 août 1846, Cyprien Revel prêta, devant le Grand Conseil, son serment de Conseiller d'Etat. Il ne reçut pas de Direction, celles-ci ayant été réparties entre ses autres collègues, mais il fut chargé souvent de les y remplacer, surtout aux finances et aux travaux publics. Malgré cela, le travail ne lui manquait pas, car il arrivait au pouvoir à un moment troublé. Il fallait remédier au paupérisme et à la disette, dont souffrait le pays, déployer une intense activité pour l'introduction des réformes intérieures<sup>(6)</sup>, et se préoccuper, par dessus tout cela, des brûlantes questions des Jésuites, du Sonderbund et de la révision du Pacte fédéral de 1815.

Depuis 1841 déjà, les cantons catholiques, ne voulant pas reconnaître la décision de la majorité de la Diète fédérale dirigée contre les couvents argoviens, avaient jeté en grand secret, les premières bases d'une union plus étroite entre eux. Ils avaient constitué un comité commun de surveillance et faisaient même des préparatifs de guerre civile. Ils ne voyaient, pour

---

<sup>(4)</sup> *Schneider J.-Rud* — Notes journalières du Conseiller d'Etat. « Aus der Sonderbundszeit. » Communiqué par Ph. Woker, feuilleton du „Bund“ 1887. Nos 121 à 136.

<sup>(5)</sup> Cette correspondance nous a été obligeamment communiquée par M. Gustave Bourguignon, à La Neuveville, neveu de C. Revel.

<sup>(6)</sup> Les lettres de C. Revel contiennent de précieux renseignements à ce sujet.

rester fidèles au Pacte catholique, conserver leur liberté et leur religion, qu'un seul moyen : se dégager du lien fédéral, se défaire des « protestants infectés » d'idées nouvelles. Ils s'étaient déterminés à écarter de la Confédération les 12 Etats de la majorité, les parjures qui, à leurs yeux, avaient violé le pacte. Ils comptaient sur un soutien effectif des puissances étrangères, car Metternich s'était prononcé en leur faveur et engageait avec tous les Gouvernements conservateurs de l'Europe, des pourparlers pour lutter contre le danger d'une « tyrannie aussi odieuse que brutale » afin de « sauver le dernier boulevard de la liberté<sup>(7)</sup>. »

La Ligue séparée se conclut formellement, en décembre 1845, après les piteux échecs des deux expéditions des Corps francs, entreprises en 1844 et 1845 contre Lucerne, pour protester contre le rappel des Jésuites dans cette ville et contre les préparatifs militaires des 7 cantons catholiques. Cette entente, ratifiée à Lucerne sous le nom d'Alliance défensive, ne fut ni signée, ni scellée. Elle devait être maintenue strictement secrète. Les délégués de Fribourg ayant jugé nécessaire de la soumettre à la ratification du Grand Conseil, la nouvelle de son existence suscita une vive opposition dans l'opinion publique. Dès les premiers jours de l'année 1846, des troubles éclatèrent dans ce canton. Le Gouvernement bernois, alerté, avait d'urgence délégué Revel auprès du Gouvernement du Pays de Vaud pour en obtenir l'assurance que, quoiqu'il arrive, il ne laisserait point passer les troupes valaisannes sur son territoire si elles tentaient d'aller à l'aide de Fribourg. Voici comment Revel décrit ces événements dans une lettre du 7 janvier, à son beau-frère Gustave Bourguignon, à La Neuveville :

« Mardi soir, nous eûmes une séance secrète ensuite de nouvelles importantes de Fribourg, à 8 heures je quittai la séance et à 9 heures j'étais déjà en route pour Lausanne, envoyé en mission diplomatique auprès du Conseil d'Etat vaudois, à 8 heures du matin j'étais à l'Hôtel de ville de Lausanne et après une audience de 3 heures j'en repartis à midi ; à 10 heures, hier au soir j'étais déjà ici au Conseil Exécutif, un peu moulu des secousses de mon prompt voyage. En passant à Payerne, j'y trouvai une grande agitation et Morat était illuminée à toutes les croisées à 8 heures, à mon passage les rues de cette ville étaient remplies d'hommes armés ; c'était un aspect fort imposant. A 10 heures du soir, après avoir enfermé le Préfet de Morat et tous les gendarmes de ce district, après s'être emparé des canons du château, une colonne de 600 hommes se mit en route pour Fribourg, décidée à vaincre ou à se laisser hâcher. Cette

(7) Voir Dierauer V. II, p 793-6 et 854

«colonne doit opérer à Courtepin sa jonction avec la colonne  
«d'Estavayer et de Bulle. A deux heures du matin, ces colonnes  
«réunies comptaient entrer à Fribourg. Le Gouvernement Fri-  
«bourgeois pris à l'improviste fit sonner le tocsin à 10 heures du  
«soir dans les villages qui lui sont fidèles, et au moment que  
«j'écris, il est probable que les deux partis en sont aux mains ou  
«que le Gouvernement est renversé.» — Revel était trop optimis-  
te ! — «Notre bataillon N<sup>o</sup> 1 et une compagnie de carabiniers  
«sont partis cette nuit et sont échelonnés à la frontière de Fri-  
«bourg pour empêcher toute collision. Nous sommes préparés à  
«parer aux événements et à cet effet nous sommes en perma-  
«nence.»

Puis il conclut :

«Le sort de la Suisse se décide en ce moment, car si les  
«libéraux ont le dessus, c'en est fait et des Jésuites et du Sonder-  
«bund ; mais nous pouvons prévoir le résultat. Dieu veuille  
«qu'il soit favorable à la bonne cause.»

Il ajoute encore, au crayon, à 11 heures et demie, au mo-  
ment de l'expédition de cette lettre écrite à la hâte :

«Rien de nouveau. Fribourg avait mis sur pied 2 bataillons,  
«ce qui a engagé les patriotes à prendre l'initiative, afin d'arri-  
«ver en ville à 6 heures ce matin avant l'arrivée des troupes. Ce  
«matin on a rencontré quelques Landsturms épars des villages  
«allemands : ils avaient en tête deux prêtres portant un crucifix.  
«Il paraît que ces Landsturms ne marchent pas ; on vient de  
«nous conduire un espion de Fribourg.»

Les députés protestants de Morat s'étaient opposés à la  
ratification de cette alliance, à la session du Grand Conseil  
fribourgeois de juin 1846 où, dans un discours enflammé, l'avocat  
Bussard l'avait définie sous les termes de «machination funeste  
pour la Confédération et périlleuse pour le canton de Fribourg»<sup>(s)</sup>.  
Restés en minorité, ils adressèrent un mémoire à la Diète pour  
obtenir l'annulation de cette décision contraire à l'art. 7 du  
Pacte fédéral. Le Vorort obtint alors de Lucerne la communica-  
tion de ce document secret, dénommé par ses adversaires alliance  
séparée ou «Sonderbund», parce qu'il était, à leur avis, dirigé  
contre l'autorité de la Confédération en divisant le peuple suisse  
selon les confessions et parce que l'organisation militaire conve-  
nue pouvait servir aussi bien à l'attaque qu'à la défense.

Bizarre situation : Les Sonderbundiens violent le pacte de  
1815 dont ils veulent assurer la conservation et les libéraux —

---

(s) Discours de M. le Dr Bussard, avocat à Fribourg, dans la séance du  
Grand Conseil du 9 juin 1849, au sujet de l'alliance entre les cantons qui ont  
pris part à la Conférence de Lucerne Fribourg 1846. Baumgartner III. 382. s. q

qui en demandent la révision totale — doivent d'abord le défendre contre ses propres soutiens.

La Diète, s'étant réunie le 31 août à Zurich, se saisit de l'affaire et le 4 septembre, dix et deux demi cantons votèrent la proposition de déclarer l'alliance séparée des 7 États incompatible avec le Pacte de 1815, de la dissoudre et de faire prendre par la Diète les mesures nécessaires en cas de résistance. Mais de même que pour la question des Jésuites, il ne fut pas possible d'obtenir la majorité, parce que les délégués de Neuchâtel et de Bâle demandèrent à en référer auprès de leurs Gouvernements et ceux de Genève se réservèrent de répondre plus tard.

Toutefois, les positions sont prises quand les délégués de la Diète se séparent le 12 septembre. Bientôt, les troubles reprennent dans le canton de Fribourg et au milieu d'octobre, Revel, toujours aux aguets, constate :

«On s'attend ici d'un jour à l'autre à un mouvement à Fribourg, où le Gouvernement est saisi d'une telle panique, qu'il «serait facile de le culbuter. Je puis même dire confidentiellement que les membres d'un gouvernement provisoire y sont «déjà désignés. L'attitude ferme et impartiale de Berne produit «un très bon effet.»

Tout de même, les événements ne se précipitent point selon les désirs de notre correspondant, devenu, le 1er janvier 1847, membre du Directoire fédéral ou Vorort. Le 8, il écrit :

«Malheureusement je ne puis rien dire de rassurant aujourd'hui. L'imprévoyance, le manque de tact, l'absence totale de «chefs et de plan, le manque d'armes et de munitions, enfin l'insubordination complète des Moratois et de la colonne d'Estavayer ont fait échouer toute l'entreprise. Ces derniers surtout «au nombre de 600 ont passé la nuit à se souler à Payerne, ils «ont poussé la chose au point que le Préfet a été obligé de leur «faire évacuer la ville. Aussi a-t-il suffi d'une poignée de Landsturms pour les disperser. Quant à la colonne de Bulle nous «n'en avons aucune nouvelle.

«Voilà donc de nouveau la cause libérale compromise, par «la propre faute de ses adhérents, lesquels avaient les cartes «en mains et toutes les chances de réussite. Morat sera, dit-on, «occupé par un bataillon fribourgeois ; voyons s'ils auront le «courage de s'y opposer ; ce serait peut-être encore un moyen «de provoquer l'intervention du Vorort et d'obtenir des concessions.

«Cette nuit le Vorort a envoyé Messieurs Stokmar et Wieland, d'Aarau (lequel est ici depuis quelques jours) à Fribourg,

«pour obtenir du Gouvernement les renseignements nécessaires  
«et chercher à éviter de nouveaux malheurs.

«Notre position est fort pénible, obligés que nous sommes  
«de lutter contre nos sympathies, pour éviter une guerre civile  
«générale en Suisse. Nous sommes presque jour et nuit en  
«séance soit comme Vorort, soit comme Conseil exécutif. Aussi  
«suis-je très fatigué.»

Le 19 janvier 1847, il ajoute :

«Nous avons l'espoir que le Gouvernement de Fribourg  
«usera de clémence ; l'intérêt de sa conservation la lui com-  
«mande impérieusement.»

Le soulèvement des radicaux fribourgeois, dirigé par des chefs incapables, fut réprimé promptement par le gouvernement, dans les premiers jours de janvier. Aussi une intervention militaire fédérale devint-elle superflue.

L'agitation ne régnait pas seulement en pays catholique, mais là aussi où les gouvernements protestants se montraient indécis à l'égard des Jésuites et du Sonderbund, comme à Genève, dont la constitution de 1842 répondait pourtant aux principes libéraux et démocratiques. Mécontents des hésitations du Grand Conseil, les calvinistes harangués par James Fazy — ce tribun à lorgnons, formé par la révolution de juillet à Paris, — s'insurgent contre la troupe et obtiennent l'abdication du gouvernement. Le 9 octobre 1846, Fazy est à la tête du gouvernement provisoire et prépare la révision de la constitution. On trouve cet écho tardif dans une lettre de Revel, du 13 octobre :

«Les nouvelles de Genève sont fort bonnes, et personne ne  
«croirait que cette ville ait subi une révolution, tout y est rentré  
«dans l'ordre et chacun y vaque à ses affaires ou court à ses  
«plaisirs, comme auparavant. Les dames surtout se promènent  
«en grand nombre sur le champ de bataille et le nombre officiel  
«des victimes se réduit à 6 morts et à une quarantaine de blessés.  
«Un individu a eu le bras emporté par un boulet au moment où  
«il portait à la bouche une tasse de café noir au café de la  
«place des Bergues.»

Le Gouvernement bernois succéda à celui de Zurich comme Vorort, le 1er janvier 1847, dans des conditions graves et difficiles. Une partie de ses membres avaient participé aux expéditions des Corps francs. Ochsenbein, en personne, avait commandé la seconde. Aussi, le nouveau Directoire est-il mal vu des Etats conservateurs et du Corps diplomatique. Plusieurs ambassadeurs restent à Zurich au lieu de prendre résidence à Berne. La Prusse et la Russie communiquent à l'Autriche qu'elles sont d'accord de prendre les armes contre les radicaux s'ils ont l'audace d'atta-



quer le Sonderbund. La France même, esquisse des mouvements de troupes à notre frontière et envoie en Suisse un diplomate rompu aux affaires et d'un cléricisme prononcé, l'ambassadeur Bois-le-Comte. Subjuguées par Metternich, les trois puissances de l'Europe orientale notifient au nouveau Vorort qu'elles sont disposées à entretenir des relations amicales avec lui, *aussi longtemps que le pacte du 7 août 1815 ne serait violé ni dans son texte ni dans son esprit*. L'Angleterre, seule, se montre bienveillante pour les libéraux. Lord Palmerston, un whig, ne craint point de déclarer ouvertement que le Sonderbund est illégal. Il charge même son représentant, le jeune ambassadeur Robert Peel, — le fils du célèbre ministre, — qui lui, n'a pas hésité à s'établir à Berne et fréquente ostensiblement le club radical du *Bären*, dont il partage les idées, de faire au nom du gouvernement britannique, un compliment au président du Vorort pour l'énergie bien connue de son caractère. Le Directoire répondit avec une courageuse fierté, le 14 janvier, à la note diplomatique des puissances conservatrices, qu'il n'était «responsable qu'envers les cantons alliés pour la direction des affaires fédérales et résolu à repousser catégoriquement toute tentative d'ingérence dans le ménage de la Confédération»<sup>(9)</sup>. L'effet en fut heureux. Le 1er février, Revel pouvait annoncer: «Il paraît que le Gouvernement français a été fort satisfait de notre réponse aux notes des «trois puissances du nord. Nous avons aussi l'approbation de «l'Angleterre et Metternich doit même s'être montré assez traitable, de sorte que nous n'avons rien à craindre de l'étranger.»

Et pourtant, malgré ce succès diplomatique, il ne cache point ses appréhensions pour l'avenir :

«Pourvu que l'horizon politique qui nous est très favorable «pour ce qui concerne les Puissances étrangères, ne se rembrunisse pas trop dans l'intérieur même de la Suisse, car je puis te «dire confidentiellement que nous craignons que le Sonderbund «ne fasse un beau jour une invasion armée en Argovie, pour «embrouiller les affaires et nourrir à nos dépens ses populations «affamées. Ces 7 cantons qui n'ont de suisse que le nom, cherchent de toutes manières à provoquer une intervention étrangère avant que Bâle et Genève ne complètent les 12 voix à la «Diète pour la solution de la question des Jésuites. Ces derniers «donnent, dit-on, de très fortes sommes d'argent à leurs adeptes «pour soutenir leur zèle. Mais, tôt ou tard il faudra bien que la «question se décide, ce qui ne peut guère se faire qu'avec le «canon, à moins d'un conflit général en Europe. Nous sommes «prêts à toute éventualité, et nous prenons, sans faire de bruit,

---

(9) Tillier II. 344 s q.

«toutes les mesures nécessaires, pour réprimer de suite une tentative quelconque de désordre.»

Le moment n'allait pas tarder à venir, en effet, pour les Directeurs, de prendre position à l'égard du Sonderbund. La tentative de conciliation de Bluntschli, par une intervention du Pape Pie IX, enclin alors au libéralisme, échoue, le Saint-Père ne voulant pas se résoudre à rappeler les Jésuites de Lucerne. Bien que ne pouvant plus guère compter sur l'appui des troupes étrangères, les chefs du Sonderbund, Siegwart et Bernard Meyer, préparent la campagne. Ils obtiennent des armes et de la munition. Le Vorort est fort bien renseigné sur ce trafic et intervient avec énergie :

«Nous avons demandé à l'Autriche des explications catégoriques au sujet des troupes qui bordent la frontière du Tessin ; nous en demandons de même à Lucerne concernant les opérations militaires du Sonderbund et par contre-coup, nous ferons une réception aussi brillante que possible à l'ambassadeur français Bois-Le-Comte, qui est attendu ici cette semaine. Il est maintenant avéré que tout ce qui se passe en Suisse, n'est que le fruit des intrigues infâmes du cabinet autrichien par l'organe de Philippsberg ; cette puissance craint pour ses provinces italiennes où les idées libérales gagnent chaque jour du terrain. Pour peu que les circonstances nous favorisent nous n'aurons rien à craindre.\*»

Tout sembla, un moment, prendre bonne tournure pour les libéraux, et dans cette période d'attente, la situation ambiguë des Sonderbundiens délégués à la Diète ne manquait point de piquant.

Un jour, Revel se trouve en contact avec Rüttimann de Lucerne, Maillardoz, de Fribourg, Letter et Dufour. Il écrit :

«Les trois premiers sont membres du Conseil de guerre du Sonderbund. Ils sont ici au Conseil de guerre fédéral et rien n'est plus comique que de voir leur embarras, principalement envers Ochsenbein.»

D'autre part, le prince autrichien Frédéric de Schwarzenberg, après quelques hésitations, décline le mandat de commandant des troupes du Sonderbund. Pressenti, le Valaisan Guillaume de Kalbermatten en fait de même. Un protestant, le colonel Jean-Ulrich de Salis-Soglio, assume alors cette responsabilité, car il admet sans réserve le bon droit des 7 cantons de l'antique et fidèle Confédération.

Les Gouvernements des puissances étrangères se montrent de plus en plus réservés envers le Sonderbund. Le courant de

---

\* Lettre du 28 février 1847..

l'opinion publique se manifeste toujours davantage, dans l'Europe entière, en faveur des cantons libéraux. Revel note, le 27 avril :

«Les derniers événements ont considérablement affermi le Gouvernement et le parti conservateur a subi plusieurs échecs qui lui ont fait voir que son influence se réduit à fort peu de chose et que le système actuel peut compter sur une forte majorité dans le pays.»

Et jetant un coup d'œil sur la politique intérieure de son canton, il continue :

«Nous avons des données assez positives que l'opposition agissait de concert avec le Sonderbund et la diplomatie étrangère, et je te recommande la lecture attentive des discours de Bloesch, Ochsenbein et Stämpfli dans la discussion générale de la loi sur l'impôt, tu y verras les sophismes du premier et comment on lui a répondu ; Bloesch voulait nous faire revenir au temps des baillis, ou même au régime d'avant 98.»

Par l'adoption de leurs nouvelles constitutions, d'un libéralisme avancé, Genève<sup>(10)</sup> et Bâle<sup>(11)</sup> ont passé aux côtés des 10 cantons auxquels ne manque plus qu'une voix pour avoir la majorité à la Diète. Enfin, un revirement s'accomplit à St-Gall, — le canton du destin, — grâce à l'influence du colonel Dominique Gmür, de Schâmis<sup>(12)</sup>. Dès lors, rien n'empêchera plus la Diète de prononcer la dissolution du Sonderbund, l'expulsion des Jésuites et de décider la révision du Pacte fédéral. La majorité proclame avec joie : «Le cœur de la patrie bat de nouveau librement». La minorité, dépitée, gémit : «Douze voix font loi». Revel ne dissimule point son contentement :

«Tu connais le résultat des élections de St-Gall et il nous tarde beaucoup d'avoir nos 12 voix en Diète pour en finir légalement avec le Sonderbund et les Jésuites. On est aussi impatient de savoir ce que feront les petits cantons, si, comme il est probable, Ochsenbein était appelé à nous présider le mois prochain, et par conséquent à présider la Diète ; on intrigue aussi déjà pour notre députation à la Diète.»

La prévision se réalise : Ulrich Ochsenbein, promu colonel cantonal et président du Conseil d'Etat, est revêtu de la plus haute charge de la Confédération. Certains diplomates trouvent cela scandaleux. Bois-le-Comte, en lui adressant le compliment d'usage, a la témérité de vouloir lui faire une leçon au sujet des

<sup>(10)</sup> Le 24 mai 1847.

<sup>(11)</sup> Le 8 avril 1847.

<sup>(12)</sup> Les libéraux obtiennent le 2 mai 1847, 77 sièges au Grand Conseil et n'en laissent que 73 aux conservateurs.

expéditions des corps francs, et le menace d'une intervention armée en cas de révision du pacte. Ochsenbein riposte vigoureusement qu'il n'admet pas une telle tentative d'intimidation. Aussi, les premiers rapports diplomatiques manquèrent-ils d'aménité et de courtoisie. Toutefois les Directeurs furent contraints de se plier, bon gré, mal gré, à l'étiquette protocolaire, dissimulant mal leur répulsion pour tout ce qui pouvait rappeler l'ancien régime. Ils s'en prennent jusqu'à des détails de tenue. Revel écrit, le 21 juin 1847, à son beau-frère Bourguignon :

«Tu as eu dernièrement l'obligeance de m'offrir de me  
«prêter une épée que j'ai refusée, ne croyant pas que le régime  
«actuel conserve l'usage ridicule de porter ce meuble inutile. Com-  
«me il en est autrement et qu'aussi longtemps que nous sommes  
«Vorort l'épée est de rigueur pour les cérémonies officielles, com-  
«me d'un autre côté mon épée de musicien en laiton ne serait pas  
«d'ordonnance diplomatique, tu m'obligerais en m'en envoyant  
«une des tiennes. J'en aurai soin et après mes deux années direc-  
«toriales, je m'empresserai de te la rendre.»

Il assiste, du reste, sans trop de déplaisir aux rencontres diplomatiques :

«Après-demain nous avons la réception officielle d'un nouvel  
«ambassadeur d'Espagne, cérémonie pour laquelle j'ai emprunté  
«une épée, et nous aurons peut-être bientôt un nouveau diplomate  
«français ; car *on dit* que Bois-le-Comte retourne à Paris honteux  
«et confus du triste rôle qu'il a joué en Suisse.»

Il n'en était rien, l'ambassadeur de France ne se pressa point de partir. Il tenait à suivre la tournure des événements d'une importance universelle, — ce n'est pas trop dire, — qui allaient découler des décisions prochaines de la Diète. Le Vorort n'en conservait pas moins tout son calme.

«Nous attendons tranquillement l'ouverture de la Diète ; les  
«petits Cantons y viendront ; ils y menaceront, crieront beaucoup  
«feront mine de résister ; mais si la majorité légale peut être  
«obtenue, il est probable que toutes les bravades tomberont en  
«pluie, car l'étranger ne voudra pas risquer une guerre peut-être  
«européenne pour quelques magnats des petits Cantons ; leur appui  
«se bornera à des démonstrations diplomatiques lesquelles de nos  
«jours n'ont plus aucune importance.» — Et il avait raison.

Tous les délégués des Etats sont à Berne, le 5 juillet, pour l'ouverture de la Diète et c'est en présence du corps diplomatique réuni et d'une foule compacte d'auditeurs que le Président Ochsenbein prononce «dans un beau mouvement oratoire et avec une hardiesse déconcertante», un véritable «discours du trône aux représentants rassemblés de la vieille Europe», exprimant le point

de vue et les aspirations du parti libéral, relevant que les débats qui vont s'ouvrir ont «une portée universelle pour la vie populaire du siècle»<sup>(13)</sup>. Il manie la Diète en chef, «avec talent, tact et dignité»<sup>(14)</sup>, et le 20 juillet, sur la proposition de Berne, et à la majorité de 12 et deux demi-voix, le *Sonderbund est dissous* en tant qu'incompatible avec le pacte fédéral. L'on rend les membres de l'alliance séparée responsables de l'observation de cette décision et la Diète se réserve de prendre d'ultérieures mesures. Après une solennelle protestation contre ces décisions, les députés des 7 cantons catholiques se retirent des délibérations de la Diète. Aussitôt, ces Etats accélèrent leurs travaux de défense aux frontières bernoises. Six jours après, la Diète ordonne la confiscation d'un transport de munition venant de Milan et arrêté à Lugano par ordre du Conseil d'Etat du Tessin. Revel ne manque pas de faire connaître aux siens le résultat de l'enquête :

«Les caisses de munitions et d'armes arrêtées au Tessin sont «marquées de l'aigle autrichienne et elles étaient accompagnées «par un officier autrichien, ce qui prouve évidemment la compli-  
«cité de ce gouvernement ; cependant nous sommes assurés que  
«les puissances étrangères n'interviendront pas directement dans  
«nos démêlés, ayant assez à faire chez elles, et les derniers événe-  
«ments survenus en Italie, où une révolution générale est en train  
«d'éclater contre l'oppression du système machiavélique autri-  
«chien, arrivent fort à propos pour la Suisse. Aussi espérons-nous  
«pouvoir nous débarrasser peu à peu du Sonderbund et des Jé-  
«suites, puis réviser notre mauvais Pacte de 1815 lequel est la  
«cause première de notre faiblesse, et par conséquent de nos  
«troubles incessants.»

La Diète avait élu une commission de 7 membres, Ochsenbein, Furrer, de Zurich, Munzinger, de Soleure, Näff, de St-Gall, Kern, de Thurgovie, Luvini, du Tessin, et Druey, de Vaud, chargés de suivre les événements et de lui donner son avis et ses propositions. Le 8 août, Revel communique à son beau-frère le projet élaboré par cette importante commission politique :

«La proposition ci-jointe, dont la Diète s'occupera demain  
«matin, est si importante que je m'empresse de vous la communi-  
«quer. Comme les députés de Zurich et St-Gall y ont adhéré dans  
«la commission, elle sera acceptée par 12 voix et 2 demi-voix, donc  
«par la majorité légale.»

<sup>(13)</sup> Baumgartner. Die Schweiz in ihren Kämpfen III. p. 499.  
Th. Curti. Geschichte der Schweiz im. 19. Jahrhundert. p. 519.  
Dierauer V. II. p. 867.

<sup>(14)</sup> Joh. Scherz Villeggiatur auf dem Rigi, aus Jahrbücher der Gegenwart. 1847. 880.

B. van Muyden. III. p. 442.  
Dierauer. V. II. p. 868.

Voici ce projet adopté, en effet, dans la suite :

*«La Diète fédérale,*

*«Vu les communications faites par le Directoire fédéral sous  
«la date du 30 juillet, du 2 et du 5 août de cette année, con-  
«cernant des préparatifs de guerre dans divers cantons, ainsi que  
«la saisie d'armes et de munitions dans le canton du Tessin,  
«après avoir entendu le rapport et les propositions de la commis-  
«sion nommée le 30 juillet*

*«considérant :*

*«1. que par décret du 20 juillet dernier, la Diète a déclaré la  
«Ligue séparée des 7 cantons de Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald,  
«Zug, Fribourg et Valais, contraire au pacte et dissoute, en se  
«réservant les mesures ultérieures que les circonstances pour-  
«raient rendre nécessaires,*

*«2. que les préparatifs militaires incessants qui ont lieu dans ces  
«cantons, simultanément la distribution d'armes et de munitions,  
«l'établissement de fortifications sur différents points frontière  
«des dits Etats et les livraisons continuelles de quantités consi-  
«dérables d'armes et de munitions de l'étranger, joints à la pro-  
«testation des 7 cantons contre le décret de la Diète du 20 juillet  
«écoulé et aux proclamations adressées au peuple dans quelques-  
«uns d'entre eux, ne laissent aucun doute sur le but de ces prépa-  
«ratifs.*

*«3. que ces actes sont à un haut degré de nature à exciter les  
«populations, à augmenter l'irritation et à compromettre la tran-  
«quillité publique, qu'il est du devoir de la Diète de maintenir,*

*«arrête :*

*«1. Les 7 cantons mentionnés plus haut sont sérieusement avertis  
«qu'ils aient à s'abstenir de tout ce qui pourrait troubler la paix  
«du pays, notamment à faire cesser tous les préparatifs militaires  
«extraordinaires.*

*«2. Le canton du Tessin est chargé de retenir provisoirement les  
«armes et les munitions susmentionnées dans son rapport du 26  
«juillet dernier, en attendant les dispositions ultérieures de la  
«Diète.*

*«3. Les Etats confédérés devront de même retenir tout envoi  
«d'armes et de munitions destinées aux cantons de la Ligue sé-  
«parée et en donneront immédiatement connaissance au Directoire  
«fédéral.*

*«4. Le Directoire fédéral est chargé de communiquer immédiate-  
«ment le présent arrêté à tous les cantons, pour qu'ils aient à  
«l'exécuter.»*

Revel y ajoute cette réflexion :

«C'est un commencement d'hostilités après lequel on ne peut plus reculer et les libéraux sont décidés à ne rien céder. Si donc le Sonderbund persiste dans son opiniâtreté, l'occupation militaire des 7 cantons est inévitable.»

Le Vorort fit adresser une circulaire aux officiers fédéraux de ces 7 cantons, pour savoir s'ils s'abstiendraient à l'avenir de toute activité militaire en faveur du Sonderbund.

Dans cette même lettre du 8 août, Revel relève à ce sujet :

««Nous avons la réponse de la plupart des officiers fédéraux du Sonderbund à la circulaire du Vorort; comme on devait s'y attendre, elle est jésuitique. Ces Messieurs disent qu'ils ne sont pas au service direct du Sonderbund, mais à celui de leurs cantons respectifs. Mais l'interprétation naturelle que nous devons donner à une déclaration aussi ambiguë est : que leurs cantons formant le Sonderbund et persistant à en faire partie, ces officiers en servant, comme ils le prétendent leurs Cantons, servent la Ligue ; donc ces 27 ou 28 officiers doivent être tracés de l'Etat-major fédéral.»

Cette décision fut prise, en effet, sur la proposition de Genève et vingt jours plus tard, Bourguignon pouvait communiquer aux Neuvevillois ce message de son beau-frère :

«Hier les Officiers Sonderbundiens, au nombre de 13 ont été éliminés, ainsi que le Vorort le proposait, de l'Etat-major fédéral et ils seront remplacés la semaine prochaine, par d'autres officiers sur lesquels nous pourrions compter s'il faut entrer en campagne.»

«Cette décision est une conséquence de celle qui dissout le Sonderbund, elle a produit ici beaucoup de sensation, quoiqu'elle fût attendue et elle doit engager le pays à avoir confiance dans la Diète et à ne pas sortir des voies légales, ce qui nuirait considérablement au parti libéral et pourrait faire manquer le résultat.»

Désireuse de persévérer dans la voie de la régénération commencée en 1830, la Diète prit, le 16 août 1847, la résolution de réviser le pacte fédéral, par 13 voix, Bâle s'étant enfin rallié à la majorité. Quant à l'exécution des décisions prises pour la dissolution du Sonderbund, c'était une autre affaire qui n'allait point sans peine, malgré l'impulsion donnée par le Directoire de Berne. Aussi, Revel remarque-t-il, le 28 août :

«La Diète marche lentement, il est vrai, mais elle marche avec conséquence, avec fermeté et elle ne peut plus reculer. Le mal est que Zurich, St-Gall, les Grisons et Schaffhouse n'ont

«pas dans leurs instructions les pleins pouvoirs pour exécuter.»

Il prévoit que la Diète s'ajournera pour permettre aux Grands Conseils de ces cantons de les préciser.

«Vers la mi-octobre, la *Diète* pourra se réunir de nouveau «pour exécuter ses ordres, si le Sonderbund ne se soumet pas «auparavant, comme on s'y attend un peu car déjà Lucerne a dû «avant hier, appeler en ville 4 bataillons et de l'artillerie pour se «défendre contre ses propres paysans qui commencent à murmurer «des vexations auxquelles ils sont en butte et menacent à ce qu'il «paraît, de marcher contre la ville. Beaucoup refusent déjà de «porter les armes contre les troupes fédérales, ce qui est un fait «positif, malgré les calomnies et les mensonges que répand chaque «jour la Gazette de Bloesch, la *Volkszeitung*, qui agit avec une «perfidie qui ne fait pas honneur aux personnes qui forment le «comité du journal.»

Mais avant de clore les débats, la Diète, traitant la question des Jésuites comme affaire fédérale, invite, d'une part, les Etats de Lucerne, Schwyz, Fribourg et Valais, à les éloigner de leur territoire et interdit, d'autre part, à tous les cantons de les recevoir à l'avenir. Après ces décisions courageuses, la Diète ne se dissout point, mais se proroge jusqu'au 18 octobre, comme Revel le pensait, «en raison de l'évidente insubordination des cantons séparatistes et de la communication de leurs préparatifs militaires». Le Conseil de guerre sonderbundien siège en permanence. De vigilants radicaux vaudois interceptent des canons et des fusils amenés clandestinement de l'arsenal de Besançon et dont les Neuchâtelois favorisaient l'introduction dans le canton de Fribourg. Le Directoire dépêche Stockmar dans la principauté pour y faire l'enquête. Le 12 octobre, Revel en informe les Neuchâtelois :

«Nous avons eu Vorort ce matin de 8 à 11 heures, le Gouvernement de *Neuchâtel* nous ayant envoyé M. Calamé pour «se plaindre de M. Stockmar et demander son rappel. Naturellement nous avons dû refuser une demande aussi insolite et «approuver la conduite de notre Commissaire, dont le crime «est d'écouter non seulement les organes du gouvernement prussien, mais encore les plaintes que les libéraux des montagnes «lui adressent sur la *complicité et la duplicité de Neuchâtel dans «l'affaire des munitions et armes venant de Besançon pour Fribourg*. Les affaires se compliquent tellement que je crains bien «que nous ne soyons sous peu obligés de mettre des troupes sur « *pied*, tout dépendra de la décision de St-Gall que nous ne connaissons pas encore et dont nous aurons ce soir des nouvelles.»

Avant d'en venir aux armes, la Diète, réunie le 18 octobre, adresse un dernier et fraternel avertissement aux cantons ca-



tholiques, mais les gouvernements sonderbundiens, sauf celui de Zoug, s'abstiennent de publier cette proclamation. Malgré cela, la Diète ne se décide pas encore à sévir. Ses temporisations pèsent au Directoire. Le 22 octobre, Cyprien Revel mande à sa femme, séjournant à La Neuveville pendant la vendange :

« Ensuite des rapports incessants qui nous sont parvenus  
« des districts frontières du Sonderbund, et vu que la Diète traie-  
« nait ses délibérations en longueur, nous avons dû songer à la  
« *sûreté de notre propre canton* et pour éviter d'être un beau  
« matin victime d'un coup de main de la part de Fribourg, nous  
« avons placé du côté de ce canton 2 bataillons, 1 compagnie  
« d'artillerie et une dite de carabiniers ; en outre nous avons un  
« demi-bataillon dans le haut-Simmenthal et un 1/2 vit à Brienz.  
« D'après les nouvelles de hier au soir, St-Gall, Argovie et Zurich  
« viennent aussi de mettre des troupes sur pied<sup>(15)</sup>. Hier, la Diète, à  
« laquelle nous avons écrit que nous la rendions responsable de tou-  
« tes les suites de son indifférence, a commencé à agir ; *elle a nommé*  
« *M. Dufour général en chef de l'armée fédérale*, et M. Frey-Herosé  
« chef d'état-major, — ajoutons que le colonel Buchwalder, de Delé-  
« mont, remplaça le général Dufour comme Q. M. général de la  
« Confédération, — ces Messieurs composeront de suite tout  
« l'Etat-major et aussitôt que les commissaires fédéraux seront de  
« retour, si leur mission est sans résultat, ce qui est à prévoir,  
« tout le contingent fédéral, c'est-à-dire 64.000 hommes seront  
« immédiatement appelés sous les armes et le *canon tranchera*  
« définitivement les questions brûlantes du jour. Cette mise sur  
« pied aurait lieu dans cette supposition au milieu de la semaine  
« prochaine et probablement que dès demain matin les troupes  
« déjà sur pied seront mises sous commandement fédéral. Nous  
« avons pris les mesures nécessaires conjointement avec Vaud  
« pour repousser par la force les valaisans qui chercheraient à  
« se rendre par notre canton à Fribourg. Il paraît que les sympa-  
« thies que le *Gouvernement français* montre pour le Sonder-  
« bund, causent une grande agitation en Alsace et à Besançon et  
« pourraient être le motif d'une *révolution en France, toute la*  
« *partie saine de la population et de l'armée étant favorable à*  
« *la Suisse libérale*, — telles sont les nouvelles qui nous arrivent  
« ce matin de l'Alsace. La Diète n'a point de séance aujourd'hui.  
« Notre bataillon des franchises Montagnes est à moitié jésuitique  
« et se conduit fort mal, cependant comme il serait plus dange-  
« reux de le renvoyer que de le garder ici, on le fait manœuvrer  
« du matin au soir, afin que, fatigués le soir, les soldats s'em-  
« pressent d'aller au lit. »

<sup>15)</sup> Il y avait eu des émeutes à St-Gall. Dierauer. V II p. 888

Le 27 octobre 1847, il écrit :

«Le Conseil de guerre fédéral nous a signifié de ne plus  
«mettre de troupes sur pied avant qu'il n'en donne l'ordre ; donc  
«nous ne nous attendons à le recevoir qu'à la fin de la semaine ;  
«avant d'agir le général Dufour a désiré que le commissariat des  
«guerres fit tous les approvisionnements de vivres nécessaires,  
«ce qui est très prudent, car il n'y a pas de plus mauvais soldat  
«que celui qui a l'estomac vide. La nomination de M. Dufour  
«doit avoir produit un très bon effet dans les cantons libéraux  
«tandis qu'elle a causé un grand abattement dans ceux du Son-  
«derbund et nous savons positivement que les militaires de Lu-  
«cerne, Zug, Fribourg et même du Valais sont très mal disposés  
«pour leurs Gouvernements.

«D'après une dépêche officielle de Vienne, les troupes autri-  
«chiennes ont l'ordre *de ne pas passer la frontière* ; il en est de  
«même des troupes françaises, d'après une lettre d'un général  
«français commandant une division de la frontière ; donc il n'y  
«a aucune intervention réelle à craindre, à moins que la politi-  
«que ne change, ce que nous ne croyons pas. Le 13ème batail-  
«lon (Piquerey) a prêté hier sans objection le serment au dra-  
«peau fédéral ; donc les calomnies répandues contre ces mili-  
«taires sont dénuées de fondement. Ce ne sera probablement  
«qu'après demain que la Diète proclamera l'exécution de son  
«décret.»

Et le jour suivant, il poursuit :

«Ainsi que je te l'écrivis hier au crayon sur le revers de  
«ma lettre, nos troupes reçoivent aujourd'hui l'*ordre de mar-*  
«*che*, savoir les bataillons d'élite No. 2, 3, 4, 9, 10, 11, 12 13  
«et 14 ; les compagnies d'artillerie 1 et 5 ; une compagnie de  
«cavalerie, 1 dite de sapeurs et 5 compagnies de carabiniers.  
«Ces troupes seront échelonnées depuis Bienne, où sera le  
«14ème, jusqu'à Thoune et à la frontière de Fribourg. Pour le  
«moment il ne sera pas appelé d'autres troupes bernoises sous  
«les armes.

«Avant-hier une compagnie entière de *soldats Zugois* a  
«passé avec armes et bagages sur le territoire zurichois ; le poste  
«Zugois de la frontière est de même allé fraterniser avec les  
«Zurichois, puis s'en est retourné le soir en déclarant qu'ils ne  
«se battraient pas et que la majorité de leurs concitoyens en fe-  
«raient de même ; les valaisans émigrent aussi en grand nombre  
«et M. Buchwalder doit avoir dit qu'à son passage beaucoup de  
«militaires criaient : vivent les confédérés, vivent les 12 can-  
«tons, etc.

«Un beau trait du Colonel Courant mérite d'être cité. Il partageait la cellule du malheureux Fröhlicher ; il y a quelque tems que la porte se trouva ouverte par l'entremise de patriotes et Courant pouvait sortir et devenir libre. Ce brave homme refusa ne voulant pas abandonner Fröhlicher mourant à ses bourreaux.

«Notre ville ressemble à une place de guerre, on ne rencontre que militaires de toutes les armes et caissons de munitions et de bagages. Hier l'Ambassadeur d'Autriche a fait notifier au Vorort qu'il avait l'ordre de quitter la Suisse pendant la guerre et de se rendre dans une ville frontière, que cependant il continuerait à entretenir avec la Suisse des relations d'amitié et *qu'en aucun cas l'Autriche n'interviendrait dans nos démêlés intérieurs*. Les ambassadeurs de Russie, de Prusse, de Bavière et de France sont ici depuis hier et feront une déclaration analogue à celle de l'Autriche, c. a. dire qu'ils abandonnent complètement le Sonderbund à son sort. Ce revirement de politique a accablé le Sonderbund, qui, avec les Jésuites (et nos aristocrates de Berne et de Sonceboz) comptait sur l'appui de l'étranger ; se voyant abandonné, il a demandé ce matin aux 12 et 2 demi cantons de la majorité d'avoir une conférence avec les 7 de la minorité pour faire des propositions, et pour peu que les premiers montrent de fermeté et d'énergie, il est probable que la dissolution du Sonderbund et le renvoi des Jésuites (au moins de Lucerne) s'opéreront sans tirer l'épée ; quant à ceux de Fribourg, de Schwytz et du Valais ils seraient, dit-on, rappelés par Pie IX, mais ce ne sont que des *on dit* et ce n'est que ce soir à 4 heures que la grande conférence de tous les 22 cantons aura lieu au Faucon ; demain je pourrai t'écrire le résultat. — Il résulte pour le moment, de tous ces faits, que le Sonderbund se sent perdu et que leurs chefs désirent la paix pour pouvoir conserver leurs places, condition impossible et à laquelle on ne consentira jamais. Donc, d'après toutes les apparences, *nous n'aurons pas la guerre* ; reste à savoir qui paiera l'écot.»

En effet le soir du 28 octobre, les frères ennemis eurent encore des entretiens familiers à Berne. Hélas ! Ils ne différèrent que de quelques jours la rupture. Le lendemain déjà, les députés sonderbundiens quittèrent la Diète, «après une lutte oratoire aussi inutile qu'envenimée»<sup>(16)</sup>.

Voici la relation de ces douloureux événements sous la plume de Revel :

<sup>16)</sup> Dierauer. V. II. p 890-1.

«Ma lettre d'avant-hier était à la paix, celle d'aujourd'hui  
«est plus belliqueuse ; on ne sait bientôt plus que croire, tant  
«on répand chaque jour de bruits contradictoires. Je me bornerai  
«donc à te mettre au courant des faits qui se sont passés hier et  
«qui ne laissent plus aucun espoir de terminer nos différends  
«autrement que par les armes. Les députés des 7 cantons avaient  
«demandé hier une séance extraordinaire de la Diète pour faire,  
«disaient-ils, des propositions de paix ; on s'attendait à quelque  
«concession de leur part, mais bien qu'armés jusqu'aux dents, ils  
«demandèrent avant tout que la Confédération désarmât com-  
«plètement, puis le rétablissement intégral des couvents d'Ar-  
«govie, l'abandon de la question des Jésuites, etc, etc. Des pro-  
«positions aussi arrogantes furent naturellement repoussées par  
«les 12 et 2 demi cantons par un vote qui eut lieu hier à 3 heures et  
«ensuite duquel, les députés du Sonderbund firent lecture d'une  
«longue protestation jésuitique et quittèrent tous la salle et  
«Berne une demi-heure après. Fournier seul est resté ici et nous  
«craignons que son canton ne cède encore au Sonderbund pour  
«pouvoir conserver ses jésuites. D'après les nouvelles de ce matin,  
«le Valais concentre toutes ses troupes dans le Bas-Valais et pro-  
«jette une incursion sur territoire vaudois ; mais il y sera reçu à  
«coups de canon par les Vaudois, dont l'enthousiasme est au  
«plus haut point.»

Mais un nouvel incident allait préoccuper la Diète dans ce moment critique : la demande de Neuchâtel de rester neutre dans la lutte et de ne pas fournir de troupes, à cause de sa dépendance du roi de Prusse. A cette nouvelle, le Gouvernement bernois mit 2 bataillons de réserve sur pied, l'un à Renan, l'autre dans les Franches-Montagnes, une compagnie d'artillerie de réserve fut en outre placée à Thoun et 2 compagnies de réserve de carabiniers, prélevées dans la contrée de Berthoud, renforcèrent les 2 bataillons de réserve qui y stationnaient.

Revel note le 31 octobre :

«Malgré les sophismes de Monsieur Calame et les lamentations  
«de Bâle-Ville, il fut décidé, toujours par 12 voix et 2 demi voix,  
«que Neuchâtel sera sommé de mettre de suite tout son contin-  
«gent à la disposition du général en chef, à défaut de quoi la  
«Diète rend cet Etat responsable des suites de sa rénitence et se  
«réserve de prendre les mesures nécessaires pour l'obliger à rem-  
«plir ses devoirs ; Neuchâtel, en cas de refus, sera immédiate-  
«ment occupé militairement. Une partie de la division vaudoise,  
«sous les ordres de Rilliet-Constant, est toute prête à entrer dans  
«ce canton médis. Le 14<sup>ème</sup> bataillon bernois, composé des ca-  
«tholiques de Porrentruy, Delémont et Laufon, demande, *dit-on*  
«à marcher en tête contre les jésuites. En général tous nos mi-

«litaires sont animés du meilleur esprit, ce qui donne beaucoup de confiance. — Il n'y a de mécontents que ceux qui ne sont pas encore appelés sous les armes.»

Malgré les réticences de Neuchâtel, qui ne donne point de réponse, et des Rhodes intérieures, restées neutres aussi, à cause de leur isolement, la Diète va de l'avant avec décision maintenant.

Le 31 octobre, elle a appelé la réserve sous les armes.

Le 2 novembre, Revel adresse ce pli confidentiel à Bourguignon :

«Tous nos préparatifs militaires sont prêts ; la Diète décrêtera probablement demain l'exécution. L'on commencera par Fribourg, avant d'agir contre Lucerne ; l'attaque principale aura dit-on, lieu par Payerne et Morat et nos troupes entreraient en même tems dans ce canton. Il paraît en outre que M. Dufour qui chérit l'artillerie, parlera principalement aux Fribourgeois à coups de canon, en tous cas les opérations militaires seront conduites avec la prudence nécessaire pour éviter l'effusion du sang. Les Jésuites de Fribourg commencent à déménager, on dit qu'ils se rendent par Chiètres aux bains de Bretièges et que de là leur butin se transporte par St-Jean et le Landéron à Neuchâtel. Si tu pouvais apprendre quelque chose à cet égard, j'en serais bien aise. Nous n'avons encore aucune réponse de Neuchâtel, ensuite de la décision de samedi concernant son contingent ; si ce canton refuse, il sera de suite occupé ; j'aimerais surtout savoir ce qui se passe chez vos voisins de Neuchâtel, votre préfet ne nous adressant aucun rapport sur ce qu'il devrait savoir, soit qu'il ne veuille pas le faire ou qu'il craigne de se compromettre.»

On sait que Neuchâtel, à cause de sa dépendance du roi de Prusse resta neutre, comme les Rhodes intérieures à cause de leur situation isolée. Neuchâtel ne fut pas occupé.

La décision formelle de la Diète, d'opérer par les armes la dissolution du Sonderbund et d'en confier l'exécution au Commandant en chef de l'armée fédérale, fut prise le 4 novembre. Le lendemain, Revel en dit ceci :

«Le sort en est jeté, nous avons la guerre ! Hier la Diète s'est réunie à 4 heures de l'après-midi et après une discussion calme, grave et énergique, dans laquelle le discours de Mr. Calame fit seul un triste contraste, les 12 voix et 2 demi voix accoutumées prononcèrent l'exécution de l'arrêté de dissolution du Sonderbund par les armes. On s'attendait à ce résultat, après tout ce qui s'est passé de la part des 7 cantons et leurs arrogantes provocations, et cependant au moment décisif, le nombreux pu-

«blic qui assistait à la séance, fut saisi d'une vive émotion. Une  
«proclamation énergique fut ensuite décrétée à l'armée (elle est  
«rédigée par Druëy) et un manifeste, rédigé par Furrer, au peu-  
«ple suisse. Nous avons de suite ordonné que toutes relations,  
«tant civiles que commerciales, avec les cantons du Sonderbund  
«cesseront immédiatement, que les voyageurs seront repoussés  
«aux frontières à moins qu'ils ne puissent se légitimer, et que  
«tout étranger suspect sera renvoyé de notre canton.

«Les opérations militaires commenceront, dit-on, demain  
«contre Fribourg, et ce n'est qu'après que ce canton sera mis à  
«l'ordre, ce qui ne tardera pas, que l'on agira contre Lucerne.  
«Le moment est grave, et quoique nous ayons pour nous toutes  
«les chances de succès, nous ne savons pas ce que l'avenir nous  
«réserve ; le premier coup de canon pourrait être le signal d'une  
«guerre européenne.

«Dans ces moments difficiles nous sommes en permanence ;  
«et nous déployons toute l'activité et l'énergie possible. Nous  
«veons de décider l'occupation militaire de quelques communes  
«du Jura catholique entr'autres de Genevez, La Joux, St-Brais où  
«des actes de rébellion ont eu lieu et la punition sévère des cou-  
«pables, un bataillon de réserve allemand ou deux y seront de  
«suite envoyés dans ce but. Aujourd'hui M. Stokmar est en mis-  
«sion à Bienne pour faire une enquête sur l'état peu satisfaisant  
«du 14ème bataillon et chercher à détruire le mal que les prêtres  
«y ont propagé, malheureusement avec trop de succès. En géné-  
«ral nous ne pouvons guère compter sur nos catholiques mais  
«nous agirons avec énergie contre eux.

«Je ne sais quand et si tu seras appelé sous les armes, cela  
«dépend des événemens ; on ne se pressera pas, puisque ta com-  
«pagnie se compose en partie de catholiques et que ces der-  
«niers ne sont pas sûrs.

«Comme on a fait un appel aux personnes qui ont des  
«armes disponibles pour la Landwehr, je pourrais donner ma ca-  
«rabine, seulement j'aimerais qu'elle fût remise à un homme qui  
«en eût soin.»

On peut se demander pourquoi les chefs du Sonderbund  
avaient persisté à se montrer intraitables et ne songèrent même  
pas au dernier moment à faire des concessions plutôt que de  
se résoudre à la violence de la guerre civile. Informés de la dé-  
fection de l'étranger, ils savaient pourtant qu'ils ne pourraient  
résister, leur situation étant nettement défavorable. Ils ne comp-  
taient que 30.000 miliciens réguliers et 74 bouches à feu, leurs  
49.000 landsturmiens, mal armés, ne pouvaient entrer en ligne  
de compte pour les opérations, restant à l'intérieur des cantons.

Leurs forces étaient dispersées, Fribourg isolé, et le Valais ne pouvait communiquer avec les petits cantons que par la Furka. De l'autre côté, l'armée fédérale était forte de 99.000 hommes bien instruits et de 172 bouches à feu.

Tandis que le colonel de Salis-Soglio préconisait une tactique défensive contre l'avis de son chef d'état-major Franz von Elgger, qui conseillait de passer à l'offensive, Dufour et Frey-Hérosé prenaient leurs décisions, d'une entente complète, avec le calme et la prudence de parfaits stratèges.

Dans leur ardeur belliqueuse, les Sonderbundiens d'Uri n'avaient, du reste, pas attendu le décret d'exécution de la Diète pour ouvrir les hostilités. Le 3 novembre déjà, ils avaient entrepris une expédition au Tessin, pour préparer le passage du Gotthard aux renforts autrichiens attendus de Milan. Mais les Grisons portent secours aux Tessinois, tandis que le Valais ne bouge pas. D'autre part, les Lucernois ont voulu gagner le Freiamt, où les Argoviens, aidés des Zurichois, infligent une première défaite au colonel de Salis.

Sans perdre de temps, le général Dufour prépare son attaque contre Fribourg avec les 25.000 hommes des divisions Rilliet-de Constant, Burckhardt et Donat, gardant celle d'Ochsenbein en réserve. Voici un bref communiqué de Revel sur la situation au 10 novembre :

«Je suis consigné en ville, le Conseil-Exécutif étant en permanence. Trois bataillons sont partis ce matin d'ici pour entrer la nuit prochaine dans le canton de Fribourg, il y en avait déjà tout autant à la frontière et la journée de demain pourrait être décisive. On vient de m'apprendre que les Vaudois ont occupé Estavayer ainsi que Romont et Rue. D'après tout ce que nous savons, il est impossible que le canton de Fribourg tienne longtemps. Dieu veuille que la bonne cause triomphe et que nous n'ayons pas de pertes à déplorer. Ce premier succès aurait une influence immense sur les opérations contre Lucerne, où l'escarmouche du St-Gotthard a déjà causé beaucoup de découragement.»

Le défenseur de Fribourg, Philippe de Maillardoz, ne pouvait compter sur le secours des alliés. Il dut se résoudre à la défense, derrière les retranchements, et les remparts de la ville.

Le 13 novembre, le Conseil d'Etat, voyant la ville encerclée, demanda un armistice. La capitulation signée, Rilliet-de Constant entra à Fribourg dans l'après-midi du 14 novembre, à la tête de sa division avec un imposant appareil militaire. Quant à l'Etat-major fédéral, il se rendit à Aarau, d'où le général allait déclencher, selon son plan, une marche concentrique des 60.000

hommes des divisions Ochsenbein, Burckhardt, Donats, Ziegler et Gmür, depuis les frontières de Bernè, Argovie et Zurich contre Zug et Lucerne. Voici le passage d'une lettre de Revel, du 18 novembre :

«On s'attend généralement ici à ce que Lucerne capitulera  
«avant l'arrivée de nos troupes qui entrent samedi dans ce can-  
«ton, et tout porte à croire que ces bruits se réaliseront.

«Bois-le-Comte ayant demandé un sauf-conduit pour un de  
«ses secrétaires qu'il voulait envoyer à Lucerne, Dufour le lui a  
«refusé, sur quoi l'ambassade de France est partie ce matin pour  
«résider dans un des cantons soi-disant neutres, soit à Bâle-Ville,  
«soit à Neuchâtel ; on se demande ce qu'il fera quand au retour  
«de Lucerne on occupera la principauté ? Nous le voyons partir  
«avec plaisir, car nous avons la preuve en mains qu'il faisait  
«l'espion du Sonderbund et nous nous en serions plaints à son  
«Gouvernement, si nous n'avions craint d'augmenter le nombre  
«de nos complications politiques actuelles.

«Les villages fribourgeois frontières étant fort peu sûrs, je  
«te prie de ne pas t'y exposer seul, surtout le soir.

«Nous n'avons aucunes nouvelles d'Argovie pour le mo-  
«ment ; les opérations militaires doivent y commencer samedi  
«sur toute la ligne en même tems.»

A l'approche des troupes du colonel Gmür, Zug s'empressa de déléguer des parlementaires. Ils signèrent à Aarau, le 21 novembre, une même capitulation que Fribourg. La population applaudit l'armée fédérale à son entrée à Zug. Néanmoins, Lucerne tenait bon sur son territoire, derrière l'Emme et la Reuss. Il fallut engager, le 23 novembre, par un jour gris et froid, de sanglants combats.

Revel en fit, le lendemain, la relation au capitaine Bourguignon, commandant de la sixième compagnie de carabiniers bernois, resté à Langnau, où il était tombé malade :

«Ton indisposition a eu cela de bon que tu n'a pas été  
«exposé à la résistance opiniâtre qu'Ochsenbein a rencontrée près  
«de Schöpfheim, où il eut un engagement sérieux, dont nous ne  
«connaissons pas encore hier au soir tard le résultat, si ce n'est  
«qu'il y a eu *des tués et des blessés* des deux côtés. Nous envoyons  
«ce matin deux compagnies du bataillon Chiffelle à Laugnau  
«pour de là servir d'escorte aux convois de vivres et de munitions  
«destinés à la division Ochsenbein. Quand tu seras rétabli, ac-  
«compagne un de ces convois pour rejoindre ta compagnie et ne  
«te hasarde jamais seul sur une route qui ne sera pas sûre de  
«longtèms. J'espère d'après les nouvelles des divisions Ziegler,  
«Donats et Burkard, que dans ce moment Lucerne aura été pris



«ou aura capitulé et je t'écrirai aussitôt que nous saurons quelque chose de positif. Ces corps avancent tellement, que celui qui résiste à Ochsenbein doit se retirer s'il ne veut pas être pris entre deux feux. Ayons donc bon espoir dans notre cause sacrée et ne perdons pas courage.»

Il ajoute en post-scriptum :

«La colonne Donats après une vive canonnade, s'est emparée de la redoute de Rothenhausen, près du pont de Emmen, hier au soir. De cette redoute Lucerne peut être bombardé et sera obligé de se rendre. Cette redoute est vis-à-vis du Güttsch et domine la ville. La redoute de Gislikon a aussi été emportée par nos troupes.»

Au combat de Gislikon, le capitaine Moll, de Moutier, remplaçant le commandant Auguste Quiquerez, malade lui aussi, «disposa ses pièces de 12 avec un sûr coup d'œil, ouvrit un feu meurtrier sur la batterie ennemie et, en peu de temps, la mit hors de combat»<sup>(17)</sup>. Le général de Salis, lui-même, fut blessé d'un projectile à la tempe. Battu pour la seconde fois, il donna l'ordre de la retraite. Et tandis que, le 24 novembre, les Lucernois arboraient la bannière fédérale sur les tours de la ville en signe de soumission, les chefs du Sonderbund et les Jésuites s'embarquaient en hâte sur un vapeur affrété au port de Lucerne pour les conduire au pays d'Uri, où se concentrait la résistance.

De Lucerne, Dufour, victorieux, adressa une exhortation aux derniers cantons rebelles. Le 25 déjà, Obwald et Nidwald signèrent la capitulation. Le jour suivant Schwytz, le surlendemain Uri, se soumirent. Les fugitifs durent franchir la Furka pour gagner Brigue, et de là, l'Italie, car ils ne purent s'attarder dans le Valais qui se rendit à son tour, le 29 novembre, sous la pression de la division Rilliet.

On connaît le bilan de cette campagne de 26 jours : 78 morts et 260 blessés chez les Fédéraux. Les Sonderbundiens en comptent 50 et 175. Mais la Diète a fait respecter ses décisions. Elle sort fortifiée de l'épreuve<sup>(18)</sup>.

(17) Bessire. p. 346.

(18) L'essor du libéralisme entraîne la révision de plusieurs constitutions cantonales. Si Schwytz, comme le remarque Revel, a rejeté sa nouvelle constitution, c'est pour des motifs d'intérêts locaux qui n'ont aucune influence sur la position de ce canton au point de vue fédéral. (La division territoriale proposée avait mécontenté tous les partis — leçon à méditer pour ceux qui établissent des projets de réforme administrative! —) Il n'y a de fâcheux que le retard.



*Cyprien REVEL,*

*Conseiller d'Etat et membre du Directoire fédéral.*

Les lettres de Revel ne font point mention des 6.179.616 francs anciens de frais mis à la charge des 7 Etats, avec l'autorisation de se récupérer sur les auteurs responsables du Sonderbund, ni de l'amende de 15.000 francs infligée aux Rhodes intérieures, restées neutres. Il s'acharne seulement contre la principauté de Neuchâtel, et se défend, avec le Vorort, contre l'intervention du roi de Prusse. Seules, les exhortations de Stratford Canning, envoyé en mission extraordinaire à Berne, par lord Palmerston, réussissent à leur faire renoncer à l'occupation militaire de ce canton récalcitrant, qui paya son amende.

«Vous avez sans doute été aussi surpris que moi du triste et déplorable dénouement de la *question neuchâteloise* ; encore faut-il être content qu'elle ait abouti à un résultat, car on n'osait guère l'espérer, tant les cantons de la Suisse orientale montraient de craintes et de tièdure à prendre une décision. Mr. Stratford Canning n'est pas étranger à ce triste résultat, ainsi que je pourrai vous l'expliquer de bouche, car je connais tous les ressorts qui ont été mis en jeu à cette occasion ; *Neuchâtel pouvait devenir le prétexte d'une guerre dont on n'osait prédire l'issue* ; la diplomatie étrangère a encore une fois été déçue dans son attente, mais, d'un autre côté, *l'unité fédérale a éprouvé une rude atteinte*, dont les conséquences se feront seulement sentir plus tard.

«Si l'on avait occupé Neuchâtel en quittant Fribourg, ce serait un fait accompli et si on avait imposé une amende d'un million, Neuchâtel l'aurait payée sans rien dire. Voilà ce que l'on gagne lorsqu'on laisse passer le moment favorable d'agir.»

Jeudi matin, 23 décembre (sur la même lettre) :

«Neuchâtel nous a envoyé ce matin ses 300.000 francs en bonnes lettres de change sur Paris. Quant aux cantons du Sonderbund, les deux Unterwald seuls ont payé leur quote part au million ; les autres cantons n'ont encore rien payé, ce qui fait que l'occupation militaire doit encore continuer.»

Par bonheur, la tension s'abaisse déjà à la Diète convoquée pour fin de l'année. Les députés des 7 Etats s'associent aux remerciements adressés au général Dufour et vont jusqu'à approuver la proposition de Zurich de lui offrir un présent d'honneur. C'est le signe de la réconciliation. Il permet de faire succéder la clémence à la violence. Revel nous laisse, pourtant, entrevoir, dans une lettre du 6 février, que cela ne va pas tout seul :

«La Diète s'est disputée deux jours de suite sans pouvoir s'entendre sur la question d'amnistie, et je dois convenir qu'il y a des motifs tout aussi puissants contre que pour cette mesure,

«dans ce moment d'effervescence où se trouvent encore quelques cantons de feu le Sonderbund.»

Le bienveillance l'emporta, on fit remise aux 7 cantons soumis, de la moitié des frais de la guerre civile, et Genève, toujours à la tête des mouvements humanitaires, ouvrit une souscription en faveur des vaincus.

Le général Dufour a écrit judicieusement, dans sa relation sur la campagne du Sonderbund, qu'il la considère comme «une guerre entre les principes qui, depuis longtemps, divisaient l'Europe». Aussi cette victoire libérale déclencha-t-elle la frénésie révolutionnaire autour de nos frontières. La rumeur en parvint déjà les premiers jours de février aux oreilles de Revel :

«Les nouvelles reçues ce matin d'Italie sont de la plus grande importance; le Roi de Naples, cédant aux circonstances et craignant de perdre sa couronne, vient de rendre aux napolitains la constitution libérale de 1821 et aux Siciliens victorieux, celle de 1812, par laquelle la Sicile aura un Gouvernement tout-à-fait indépendant de la métropole. La liberté triomphe donc en Italie. Espérons que la Lombardie parviendra aussi à chasser bientôt de ses plaines fertiles l'Autriche humiliée. Ces événements auront une influence très favorable sur les affaires suisses; les peuples apprennent petit à petit à connaître leur force et l'aristocratie perd tout son prestige. Aussi nos diplomates commencent-ils à dire qu'il n'y a plus d'intervention possible. Palerme, qui compte 200.000 habitants, a été bombardée 12 jours consécutifs; c'est un fait inouï et une grande tache dans l'histoire. Pourquoi faut-il que ce soit un Neuvevillois (le général Gross) qui ait dirigé et commandé cet acte de barbarie moderne? L'obéissance militaire aveugle est-elle donc incompatible avec les devoirs de l'humanité?»

«Nos régiments suisses seront, dit-on, licenciés; ils ont mieux compris leur position, ils avaient, assure-t-on, déclaré qu'ils ne feraient pas usage de leurs armes contre le peuple de Naples. La conscience des grands principes de l'humanité se trouve donc sous les épauettes en laine plutôt que sous celles à gros bouillons.»

Trois semaines plus tard, le 27 février 1848:

«Par dépêche télégraphique de ce matin, la République a été proclamée à Paris le 24 à 10 heures et demie du soir. Cette nouvelle nous parvient par Besançon. Dieu sait ce qui arrivera; en tous cas les Rois vont dégringoler et une ère nouvelle s'ouvre pour les peuples. La nouvelle est positive, car Bois-le-Comte l'a reçue par Bâle et par Besançon.»

«Le nouveau Gouvernement se compose d'Odilon-Barrot, Lamartine, Crémieux, Ledru-Rollin, Bedeau, Arago, Dupont de l'Eure.»

Puis le lendemain:

«Vous avez peut-être par Neuchâtel des nouvelles de Paris aussi récentes que celles que je puis te donner; cependant comme les journaux ont manqué (au moins la presse que vous avez au Cercle) cela t'intéressera peut-être de savoir ce qui se passe. Nous avons eu ce matin une lettre de Paris qui confirme ce que je t'écrivais hier fort à la hâte et nous dit que les Tuileries ont été emportées d'assaut, que le Roi et sa famille, obligés de fuir, se seraient rendus à Versailles où ils sont gardés à vue, que le palais royal a été pillé et que l'hôtel des affaires étrangères (hôtel Guizot) a été complètement démoli par le peuple, après une affaire assez chaude, puisque du côté du peuple on comptait 400 blessés et 52 morts dont les cadavres, promenés par toutes les rues, ont porté le fanatisme des masses à son comble, et ont eu pour résultat «La République» dirigée par les hommes dont je t'ai donné hier les noms. Le 24 au soir, les rues de Paris étaient tellement encombrées qu'il a fallu 5 heures de temps au courrier pour faire le trajet depuis l'hôtel des postes jusqu'à la barrière.

«A Strasbourg, le Préfet a été chassé et le peuple s'est emparé de l'arsenal et de la citadelle. A Colmar, un comité républicain s'est formé, puis a pris les rênes de l'administration. A Lyon on s'est battu dans les rues et nous ne savons pas quel est le résultat.»

«Notre correspondant nous écrit que nous devons nous préparer à la guerre, qu'elle est inévitable; tout dépend de la détermination de l'Angleterre. Si cette puissance reste alliée à la France, cette dernière aura le dessus; en cas contraire, trente années de guerre nous attendent peut-être, ce qui est une bien triste perspective, parce que nous ne pourrons jamais maintenir notre neutralité, nous serons forcés de nous joindre à l'un ou à l'autre parti, si nous ne voulons avoir à faire avec les deux. En un mot ici les personnes même les plus exaltées en fait de radicalisme ne peuvent s'empêcher de considérer *les événements de Paris comme un grand malheur*, dont les conséquences seront incalculables. Comme tu peux le penser, tout cela rend notre position et notre tâche gouvernementale très difficile; nous chercherons à agir avec prudence et à empêcher le torrent de nous déborder, mais nous ne pouvons répondre de rien. En tous cas nous nous préparons pour ne pas être pris au dépourvu. Nous espérons que Neuchâtel profitera de l'occasion qui se présente pour s'émanciper. Comme la Prusse nous a déclaré que le territoire de ce canton était neutre, il est tout naturel que si une

«révolution y éclatait, nous ne ferions pas un pas, nous ne mettrions pas un homme sur pied pour soutenir ce Gouvernement. «C'est le moment pour les neuchâtelois d'agir ou jamais.»

Ils le font, en effet, le lendemain, 1er mars, sur les conseils d'Ochsenbein lui-même<sup>(19)</sup>.

La colonne conduite par Fritz Courvoisier, renforcée par Ami Girard et ses 300 volontaires d'Erguel, descend sur Neuchâtel et y proclame la république, tandis que leur prince s'efforce de réprimer la révolution en Prusse. A leur tour, les Etats de l'Allemagne du Sud sont entraînés dans cette voie impétueuse. Metternich lui-même est renversé. Venise et la Lombardie s'agitent et, soutenues par le roi de Sardaigne, veulent se séparer de la monarchie des Habsburg. Mais pendant que Charles-Albert pénètre dans les provinces autrichiennes, la Savoie, dégarnie de troupes, tend à se réunir à la République française, encouragée par Lamartine. Cette annexion pourrait gravement compromettre l'existence de Genève comme canton suisse et celle du Valais, comme clef de l'Italie; le Gouvernement genevois demande au Directoire de pouvoir occuper militairement les provinces neutralisées du Chablais, de Faucigny et du Genevois, comme les traités de 1814 et 1815 lui en confèrent le droit. Le 31 mars, le Directoire délègue Revel à Genève pour en discuter avec le Gouvernement et observer sur les lieux le véritable état des choses. Le commissaire fédéral s'y rend sans délai. Il constate que les populations des provinces savoisiennes manifestent de la sympathie pour la Suisse, que le roi de Sardaigne a beaucoup regagné dans l'opinion publique en prenant l'initiative de la guerre d'indépendance des Lombards. A son avis, la tranquillité de la Savoie ne paraît pas devoir être troublée.

Revel recommande la prudence au Gouvernement genevois et l'invite à ne point compromettre la neutralité de la Suisse. Il lui laisse entendre que le Directoire ne prendra pas sur lui la responsabilité d'une occupation éventuelle des provinces neutralisées de la Savoie, sans en avoir référé à la Diète. Mais Fazy, appuyé par Peel<sup>(20)</sup> qui voit pour l'Angleterre un «casus belli» si la Savoie s'unit à la France, entend, dans ce cas, occuper la Savoie sous sa propre responsabilité; au bruit d'un échec des armées piémontaises en Lombardie, il avait déjà fait entrer un bataillon en caserne et en avait mis un second de piquet. Après avoir en-

<sup>19)</sup> A la fin de janvier déjà, Revel pressentait que Neuchâtel pourrait causer des embarras au Directoire: «On dit que Pfuel doit revenir de Berlin, afin de travailler à séparer complètement Neuchâtel de la Suisse, et en former une principauté indépendante. Je ne puis croire à la réalité d'un projet aussi insensé. Ce qu'il y a de certain, c'est que la Suisse n'en permettrait pas la réalisation et reprendrait plutôt les armes s'il le fallait.»

<sup>20)</sup> Dict. historique et bibliographique de la Suisse. Voir Peel. sir Robert.

tendu le rapport de Revel, rentré à Berne le 6 avril, le Directoire mit alors les troupes mobilisées sous le commandement fédéral du colonel Bourgeois, de Corcelettes<sup>(21)</sup>. A la Diète, Fazy, soutenu par Druey, développa sa thèse avec une chaude éloquence, proclamant que la Suisse ne pouvait se mettre en opposition avec le grand courant de l'époque, mais la sagesse d'Ochsenbein fit prévaloir l'avis de Revel. Il estimait souverainement dangereux de mêler les intérêts de la Suisse à ceux de l'étranger, car se départir de la plus stricte neutralité, c'était mettre en jeu l'indépendance de la Confédération<sup>(22)</sup>.

En mai, la Diète se prononce en faveur du projet de la nouvelle constitution fédérale et le 12 septembre déjà, elle en proclame l'entrée en vigueur. Le 9 décembre, le Conseil fédéral charge Revel et l'ancien Landamann Sidler de Zurich, de remplacer au Tessin les commissaires fédéraux Münsinger et Escher, qui les y avaient précédés, avec 1600 hommes de l'armée fédérale, en vue de surveiller la frontière après la défaite du roi de Sardaigne par le Feldmaréchal Radetzky, et pour éviter une incursion de bandes armées en Lombardie à travers le Tessin<sup>(23)</sup>. Après le rappel des troupes, la mission de nos commissaires consista surtout à rechercher le refuge du fameux Mazzini, que certains prétendaient caché à Lugano, dans la maison même où l'un des Commissaires était descendu et d'où, prétendait-on, avec la colla-

<sup>21)</sup> Archives fédérales: Archives der Vorort. Vol 304. No 1 et Vol. 307, Nos 527, 578, 606.

Innere Angelegenheiten der Kantone: Genf. Revel.

Correspondance des Cantons avec les autorités fédérales. Genève 1847-48, Vol. 742.

<sup>22)</sup> A peine rentré de Genève, Revel reçoit, avec son collègue Stockmar, Monseigneur Lugnet, Evêque de Hesebon, envoyé extraordinaire du St-Siège. Ils vont saluer deux jours après, au nom du Directoire, le nouvel ambassadeur de la République française, Auxonne-Théodore Thiard de Bissy, général de division.

Depuis lors, les événements de France avaient fait tourner le vent.

Voir Archives fédérales. Archives Vorort, vol. 307. Nos 577 et 592.

*Steimer P.* Rufin o. cap.

*Die päpstlichen Gesandten in der Schweiz von 1074-1873.* Stans. Verlag Hans v. Matt & Cie 1907.

<sup>23)</sup> Archives fédérales: *Procès-verbal du Conseil fédéral* 1848-9, p. 108, 141, 282 et 312.

*Missives*: No 21 du 27 nov. 1848; No 49 a) et b) décembre 48; du 6 janvier 1849 No 150 a); No 188 a) et b) 15 janvier 49.

*Procès-verbal de la Commission fédérale au Tessin*, 1848-49 No 42.

*Schneider Hans.* — Geschichte des schw. Bundestaates. Erster halbband 48-74. p 227 et s. Stuttgart 1931. Fr. A. Perthes S A.

*Baumgartner (Gallus) Jacob.* — Tome 4, p. 360 et s.

*Die Schweiz in ihren Kämpfen u. Umgestaltungen von 1830 bis 1850.* Zurich 1853-66.

boration d'un comité d'émigrés, siégeant au café Terrani, il entretenait l'agitation en Lombardie par des brochures et des proclamations enflammées. Mais les nombreux griefs de Radetzky et des autorités autrichiennes ne sont, selon l'opinion de Revel, qu'un prétexte pour maintenir des mesures vexatoires à l'égard du Tessin. Aussi, pressé par ses collègues de rentrer à Berne, préfère-t-il laisser Sidler seul à cette tâche ingrate et qui répugne à leurs convictions libérales — car ni l'un, ni l'autre, n'a les goûts de fins limiers. Selon sa propre expression, Revel tourne alors ses regards «du côté où l'appellent des devoirs plus importants».

Rentré à Berne au milieu de janvier 1849, il se remet avec entrain à seconder ses amis Stämpfli<sup>(24)</sup> et Stockmar dans l'œuvre d'unification et de régénération qu'ils poursuivent. Mais bientôt Edouard Bloesch soulève contre eux une coalition conservatrice, reprochant au Gouvernement sa mauvaise gestion financière et un grand désordre dans les affaires. Cette campagne acharnée donne aux conservateurs un succès éphémère aux élections du Grand Conseil, suffisant cependant pour renverser, le 11 juin 1850, le Conseil Exécutif, puis, après lui, toute une série de magistrats et de fonctionnaires. Tandis que Stämpfli et Stockmar prirent une brillante revanche en remontant sur la scène politique, le premier en 54 comme Conseiller fédéral, puis en 56 comme Président de la Confédération, le second en 64 comme Conseiller d'Etat, 2 ans avant sa mort, Revel, lui, se retira définitivement à La Neuveville, comme l'Avoyer Neuhaus à Bienne, 4 ans auparavant. Il conserva pourtant jusqu'en 1880 son mandat de Conseiller national, rempli depuis le début. Il rendit, en outre, de précieux services à son canton et à la Confédération par son activité dans quelques commissions financières et d'instruction publique<sup>(25)</sup>. Il mourut le 24 août 1886 à l'âge de 82 ans.

---

<sup>24)</sup> Devenu, le 30 mai, à l'âge de 29 ans, chef du gouvernement bernois.

<sup>25)</sup> Le 30 juin 1849, Revel représente le Gouvernement bernois à la conférence des Etats avec le Département fédéral du commerce et des douanes (Protocole du Conseil fédéral N° 2065). Le 11 janvier 1851 il est nommé membre de la commission pour la modification de la monnaie et le 9 oct. 1851 de celle du Trésor. De 1855 à 1870 il fait partie de la commission des écoles normales. Revel fonctionna également à la commission d'économie publique, qu'il présida ad interim.

Le 24 février 1856, il fonda avec Stockmar le comité d'organisation du réseau ferroviaire jurassien et entre en 1857 dans son comité central.

En 1863, il participe au congrès international de bienfaisance à Londres.

C'est à Revel que l'on doit la fondation en 1842 de l'orphelinat de Champfahy avec les biens des corporations dissoutes sur son instigation.

Il fut aussi l'un des principaux auteurs de l'annexion de la Colonie des Réfugiés huguenots de Berne à la bourgeoisie de La Neuveville. (Voir Imer Florian. La Colonie française de Berne. Ed. V. Attinger, Neuchâtel et Paris. 1933. p. 63-4.)



Pourquoi Cyprien Revel, ce paisible pédagogue d'une petite ville avait-il abandonné une vie pleine de douce et confortable quiétude pour se jeter dans le tourbillon politique de son époque? Ce n'est point par ambition, non, car il n'a pas cherché cette aventure. Il s'est laissé mener par le destin. Le hasard de sa participation à l'assemblée de Münsingen l'avait conduit à mettre son patriotisme à la disposition de son pays, pour y remplir une mission d'émancipation et de progrès avec un dévouement enthousiaste. Appelé au pouvoir, cet idéaliste fervent des nouveaux principes, se laissa enrôler avec joie pour les exprimer avec conviction et franchise. Courageusement, il lutta pour grouper et maintenir des hommes de cœur dans la phalange libérale. Il s'attela avec zèle à la charrue de l'Etat, — comme il aimait à le dire, — ne redoutant pas les fatigues, ne laissant percer aucune lassitude. Mais bien vite, il réalisa combien cette tâche était dure et ingrate. S'il dut lâcher les rênes brusquement, ce fut sans amertume, peut-être même abandonna-t-il avec une satisfaction tout intime les fonctions élevées dont ses concitoyens l'avaient honoré, car, à peine quelques mois après avoir atteint le pouvoir, il laissait déjà échapper cette confiance : « Quant à moi, mon parti est pris et si je vois que nos bonnes intentions soient méconnues et que nous soyons débordés, je plierai bagage et je rentrerai avec plaisir dans la vie privée pour ne plus en sortir<sup>(26)</sup> ». Fidèle à cette parole, le sage magistrat qui malgré les honneurs, n'avait jamais oublié sa vigne de Mabilionne, revint avec sérénité — *procul negotiis* — à ses occupations agrestes.

Philosophe enrichi des expériences de la vie, il coula d'heureux jours, pleins de poésie, à orner ses loisirs d'intellectuel, de recherches historiques et de voyages, — à collaborer à la vie de la cité, aux travaux de la Société d'Emulation, — à suivre avec intérêt l'éducation de la jeunesse et de ses chers orphelins de Champfahy<sup>(27)</sup>.

Combien de fois, dans la sereine ambiance d'une fin de journée, n'est-il pas allé puiser dans la nature de nouvelles forces vivifiantes, après avoir médité longuement, mais sans mélancolie, sur la vanité de la gloire et les vicissitudes terrestres. Et s'il arriva peut-être parfois, qu'un regret l'effleura, il lui suffisait, pour le chasser sans peine, de contempler l'horizon familier de son lac, dont l'aspect, calme ou mouvant, s'adaptait si parfaitement à son état d'âme, par ses multiples variantes, dans l'harmonie bienfaisante du paysage qu'il aimait.

Florian IMER.

<sup>26)</sup> Lettre du 13 octobre 1846 à Gust. Bourguignon.

<sup>27)</sup> Liste des travaux de Revel (voir page suivante).